

Edito

Quota ! Quèsaco ?



Des Laurent Blancs (au pluriel), il y en a sur tous les terrains de France et du monde. Qui n'a pas réagi par le rire ou par la révolte à cette image de barque remplie de noirs avec pour titre : l'équipe de France retourne au pays ? Des amis ou pas amis, ont vu, lu et fait suivre ce Power Point après la débandade de l'Afrique du Sud. Ils ne sont pas tous racistes. Nous avons tous en tête les propos du Maire de Montpellier à propos des Bleus. Et combien de fois on a entendu dire de notre football amateur que telle ou telle équipe est faite de maghrébins, de noirs, de paysans de portos...

La France est elle remplie raciste ? Je ne le pense pas. Et même si je n'ai pas le début du commencement de preuve, je me permets de dire que Laurent Blanc (sans S) est loin d'être un raciste. Je ne vais même pas jusqu'à prétendre décortiquer le verbatim de Mediapart pour y trouver de quoi défendre notre Lolo national. Il suffit juste de me fier au naturel du personnage qui bafoue sans se rendre compte de la planche qu'on lui savonne. Ca sent le règlement de compte sur un fond de course aux postes.

Et si certains ne veulent entendre que ce que Lolo disait à propos de la sélection espagnole, je leur demande de relire aussi cette phrase sortie de la même bouche du même Lolo le même jour presque à la même heure : *« Moi c'est pas les gens de couleur qui me posent un problème. C'est pas les gens de couleur, c'est pas les gens nord-africains. Moi j'ai aucun problème avec eux. S'il n'y a - et je parle crûment - que des blacks dans les pôles (de jeunes) et que ces blacks-là se sentent français et veulent jouer en équipe de France, cela me va très bien. »*

Allons Lolo. Tu ne crois tout de même pas que les Blancs, Blacks ou Beurs qui intègrent le pôle jeunes le font pour être sélectionnés en Afrique ou en Europe de l'Est ? Ils portent tous cet espoir de pouvoir embrasser le maillot du club sous les acclamations de leur public FRANÇAIS.

Si on s'offusque d'un joueur qui, recalé après avoir fait partie de l'équipe espoirs, va porter les couloirs non pas de son pays d'origine mais de celui de ses parents, je rappelle juste que pour le Rugby c'est encore pire : on peut porter le maillot de la sélection d'un pays et aller porter celui d'un autre. Abdellatif Benazzi ; capitaine des bleus, aurait très bien pu porter celui du Maroc après la France car les règlements le permettent. Et comme il y a pire que pire, que dire des mercenaires de l'athlétisme qui se vendent aux plus offrants pour leur grappiller quelques médailles olympiques des fois même après en avoir remporté pour la sélection du pays d'origine ?

La différence est que le Black ou le Beur qui va porter le maillot de la sélection du pays d'origine de ses parents, porte en même temps la souffrance de ne pas avoir pu faire partie des bleus.

Il n'en demeurer pas moins vrai que cette histoire de quota fait mal au pays de droits de l'homme et des libertés. Imaginons un instant le président et de Dir. Tech. d'un club du Rhône qui va commencer à appliquer un quota pour recruter des gamins dont les parents vivent de la RSA, de peur qu'ils ne partent ailleurs une fois la situation financière améliorée.

Et pourquoi pas une école des infirmières qui décrète qu'elle ne formerait que 30 % des infirmières françaises dont l'origine étrangère pourrait les pousser à aller chercher une meilleure situation ailleurs !

Et surtout que l'on ne me dise pas que ceci ne concerne pas notre foot amateur. Il en va de la pérennité de nos clubs car le jour où les bleus ne feront plus rêver, nous clubs en ressentiront le choc jusqu'à l'âme. Nous avons déjà enregistré une baisse de licences à cause d'une élimination. Qu'en sera-t-il si en plus, une grande partie de la population serait écartée à cause de cette histoire de quota ?



Fondé en 2005. L'Olympique des Monts est le résultat de la fusion entre les clubs de l'AS Aveize et de l'AS Duerne deux villages voisins que seuls séparent quelques kilomètres. Nous pouvons aussi associer le village de La Chapelle sur Coise qui fournit environ 20% de licenciés.

« Nous évoluons sur deux terrains en gazon un à Aveize l'autre à Duerne, un terrain stabilisé et une salle des sports pour l'entraînement à Aveize » dit Yves Rivollier président.

L'Olympique des Monts, ce sont 137 licenciés, trois équipes seniors, une en promotion d'excellence une en D1 et une en D3, une équipe loisir, 33 joueurs en foot animation, un éducateur fédéral, un apprenti sous contrat BP.JEPS.

« ... Et ou sont donc passé les jeunes de U 12 à U19 me diriez-vous ? » rajoute le président. Ils sont au F.C.H.L (Football Club des Hauts Lyonnais) club formateur pour 3 clubs : ASSP (Symphorien sur Coise Pomey) ASG (grezieu le marché) et l' ODM.

Nous aurons très certainement l'occasion d'avoir le président Roland Goutagny du FCHL pour nous entretenir de ce club une prochaine édition.

Les bénévoles et le président ont pour objectif de rendre ce club compétitif et convivial chose parfois difficile. Le Président s'attache à ce que l'esprit sportif ne quitte pas le club.

l'ODM à reçu le fair play la saison dernière en promotion et il y a deux ans en D2.

Et l'APC président ?

« J'adhère à l'association mais je l'avoue aussi comme Catherine Sainty qui dans le n° de février disait quelle n'y connaissait rien du tout, j'aimerais avoir plus de contact avec les autres Présidents de clubs ?



Des dirigeants bénévoles au service de leur club

Nous allons à des réunions ou à des assemblées générales et nous ne connaissons pas la moitié des personnes présentes alors que nos équipes se rencontrent peut-être en cours de saison.

Une petite étiquette sur le veston avec le nom et le club, chose facile à faire. Parfois il suffit de si peu de choses pour entrouvrir un dialogue ».

Très certainement président. Ce sont ces petites choses qui font le quotidien de tous les clubs, et qui pourront aussi donner une autre dimension au travail de l'APC, association qui, sans les présidents, n'aurait aucune raison d'être.

Le travail initié par le staff a donné ses fruits non seulement en matière sportive, mais aussi sur le plan du comportement et de la discipline. Car comme le rappelle le président plus haut, deux fair-play en trois années est le reflet du travail foncier fait par la direction du club.

M Dizeze

AG APC 26 mai à 18h30

CNDS

Le Centre National pour le Développement du SPORT apporte chaque année son soutien financier à environ 35 000 associations sportives pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment ceux qui en sont le plus éloignés pour des raisons sociales, culturelles, physiques ou financières.

Les demandes sont déposées auprès des services déconcentrés chargés des sports qui les instruisent.

Il s'agit de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) pour les clubs et comités départementaux

La DRJSCS gère les demandes pour les ligues et comités régionaux.

Les aides attribuées au titre de la part territoriale du CNDS concernent cinq grands domaines (cf. circulaire) :

- * **L'offre de pratiques** : développement des clubs, actions visant à renforcer l'éducation, cohésion et intégration sociale, lutte contre les incivilités et la violence dans le sport, intégration des personnes handicapées, pratique sportive familiale, pratique féminine en * *
- * **La formation** : des bénévoles, de l'encadrement sportif, des dirigeant(e)s, des juges, des arbitres et des jeunes (préparation à l'accès aux responsabilités) ;
- * **L'emploi** : soutiens à des emplois dans le cadre du « dispositif Plan Sport Emploi » (PSE) et aides spécifiques pour le développement d'emplois d'utilité sociale ;
- * **L'accès au sport de haut niveau** : détection de jeunes talents, préparation à l'entrée dans les filières du sport de haut niveau ;
- * **La promotion de la santé, la médecine du sport et la prévention du dopage** : actions de promotion de la santé par le sport, actions de prévention et d'éducation

Les comités départementaux (districts en ce qui nous concerne) pourront avoir une subvention pour l'organisation de formations et ainsi répercuter la baisse des coûts pour les participants.

L'APC suivra de plus près la position du district du Rhône à ce sujet lors de la présentation du budget prévisionnel 2011-2012.

A méditer pour d'éventuelles révisions des règlements à venir



Un joueur frappe un arbitre : Interdiction de jouer à vie
Un joueur frappe un président : Interdiction de jouer 10 matchs



une chaîne de compétences à votre service

APC : Bonjour Arsène. Alors cette APC ?

ARSENE MEYER : j'ai créé l'APC en 1994, à la première réunion il n'y avait que des clubs du beaujolais. Les premiers adhérents et qui sont d'ailleurs toujours à l'APC étaient ST GEORGES DE RENEINS, DOMMARTIN, BELLEVILLE, ARNAS. Je me souviens que nous avions adressé les statuts et une lettre au District mais le District avait ignoré la création de cette association.

APC : Cela était peut être que gênant ?

AM : Peut être, mais nous n'avons pas eu besoin de cela pour nous développer, partir du beaujolais pour être aujourd'hui une association incontournable cela me va bien.

... Grand père, Président Délégué du DR . ? L'année 2011 a été bien arrosée ...

APC : 2011 restera une grande année pour toi. Comme on dit en foot : une sacrée saison pour.

AM : Effectivement, j'ai débuté la saison en devenant grand père pour la 1^{ère} fois. C'est un sacré cadeau et tant pis pour le coup de vieux.

Ensuite, la saison a été perturbée par le temps. La neige est arrivée très tôt mais la COMMISSION SPORTIVE a su faire face.

Puis, il y a eu l'élection du nouveau Président en l'occurrence Pascal PARENT, et dans la foulée j'ai été élu PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ.

APC : Un ancien arbitre Président et un ancien Président de club Président délégué, c'est ce que l'on peut appeler un certain équilibre ?

AM : Pour moi, oui, je crois que nous avons un bon Président, qui découvre peut être sa nouvelle fonction mais qui a le potentiel pour assurer le développement de notre DR.

Le rôle du Président Délégué est plus important qu'il n'y paraît car, dans nos statuts, le Président Délégué doit assurer l'intérim en cas de vacance de la Présidence. La preuve en est, lorsque CHARLES CHERBLANC a été hospitalisé, c'est bien le Président Délégué qui a pris le relais, celui-ci étant à ce moment là PASCAL PARENT.

APC : Tu as démissionné de l'APC suite à cette élection, Pourquoi ?

AM : Tout d'abord, je tiens à dire qu'il y a une super équipe au conseil d'administration de l'APC, l'association est gérée en main de maître par son Président YVES ENCRENAZ. Ce dernier connaît par cœur le district d'autant plus qu'il a été membre du Comité Directeur du DR pendant un mandat (4 ans).

Après en avoir discuté avec lui, j'ai pris la décision de quitter l'APC pour rester le plus neutre possible. Cette résolution a été prise dès le lendemain de mon élection en tant que Président délégué du DR.

APC : Est ce que tu continues à gérer la commission sportive et compétitions du DR ?

AM : Bien sûr, cette commission est difficile à gérer, elle est un peu au centre d'une étoile. La moindre erreur dans cette commission peut avoir des conséquences douloureuses, c'est pour cela que je continue, sachant que j'ai énormément délégué car j'ai une équipe fantastique qui gère le quotidien avec moi.

APC : Une certaine polémique s'est installée sur les articles de l'APC NEWS concernant les arbitres de 1^{ère} division professionnelle et sur la gestion des tournois au DR.

AM : Avant tout, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'APC n'a absolument pas à se justifier sur ses opinions. Les opinions paraissent dans la NEW LETTERS, et chacun a le droit d'avoir son avis. Il y a d'ailleurs eu des réactions abondantes sur les deux sujets notamment sur celui qui concerne la gestion des tournois.

AM : Oui, sur l'arbitrage, l'APC NEWS parlait des arbitres de 1^{ère} division PRO. Certains disent cela ne me concerne pas, les professionnels je m'en fous, soit c'est un point de vue. D'autres disent que ces arbitres sont trop gâtés, c'est un autre point de vue que je respecte ; en clair, le seul sujet a permis de confronter des avis aussi divers que le sujet mérite. En ce qui concerne la gestion des Tournois, le problème est bien plus vaste et rentre dans la vie de tous les jours des clubs.

APC : En mettant des amendes aux clubs qui ne déclarent pas ou mal leur tournoi ?

AM : Non, pas du tout. Tout d'abord, je considère que l'APC a rempli son rôle en lançant le débat, même si sur ce sujet le comité directeur du DR qui a précédé l'APC NEWS avait déjà décidé de créer une commission de travail. Je crois qu'il ne sert à rien de polémiquer mais il faut trouver des solutions pour que les clubs puissent gérer leur tournoi en toute quiétude. La réunion que j'organise à la demande du comité directeur du DR mardi 17 mai va dans ce sens. Toutes les familles du FOOTBALL seront réunies autour d'une table et ce, pour trouver une solution qui aille dans l'intérêt de tous et tout particulièrement des clubs.

APC : Si l'intérêt est de ne pas homologuer les tournois, et

de compliquer les choses, on va droit dans le mur.

AM : Vu comme cela sans aucun doute, mais je crois qu'il y a des solutions. Par exemple, je dis depuis longtemps qu'il faut que les clubs labellisés ou sur le point de l'être, doivent être parfaits dans la gestion

de leurs tournois. Pour les autres, il faut que nous soyons beaucoup plus souples. Pour ma part, j'étais Président de club, je sais l'importance des tournois. Les clubs préparent ces tournois pendant des mois, c'est une étape importante de leur budget, de ce fait il ne faut pas trop leur compliquer les choses.

APC : Aujourd'hui le circuit des tournois paraît long et compliqué ?

AM : Vu de l'extérieur sans aucun doute, puisqu'une demande de tournoi va vers la commission technique qui donne un avis. Le dossier est transmis à la commission sportive et compétition qui interroge quelques fois les clubs avant de donner un accord définitif.

... la question des tournois a été soulevée lors du CD DR qui a précédé la sortie de l'APCNews. Comme quoi !

APC : La Ligue vient d'élire un nouveau PRÉSIDENT qu'en penses-tu ?

AM : Tout d'abord, il faut féliciter BERNARD BARBET pour son élection à la Présidence de la LFA. Avoir un représentant de notre région à la tête d'une instance nationale ne peut être qu'un réel bonus. J'ai vu comme tout le monde que DANIEL THINLOT a été élu Président de la ligue Rhône Alpes, cela me réjouit réellement car c'est quelqu'un d'intègre et travailleur. Je souhaite par contre qu'il démissionne de son rôle de Trésorier, car il me paraît

inconcevable d'être à la fois Président et Trésorier.

APC : As-tu d'autres souhaits concernant les actions de l'APC ?

AM : Il y a quelques mois nous avons écrit à la FFF, à la LFA pour que l'on note sur la licence le mot PRÉSIDENT ; nous n'avons JAMAIS eu de réponses malgré plusieurs relances. En effet, la personne la plus importante d'un club, qui est la seule personne responsable devant les tribunaux civils n'est pas reconnue dans nos instances de FOOTBALL... Quand je vois cela les bras m'en tombent. J'espère que le nouveau Président de la LIGUE FEDERAL AMATEUR (LFA) saura enfin rectifier cette erreur, et de surcroît en nous répondant par courrier.

APC : Nos instances ne répondaient pas au courrier !

AM : Ce n'est malheureusement pas nouveau. Pour info j'ai envoyé récemment une lettre à la Fédé Allemande. J'ai eu une réponse sous 5 jours. Pourtant la fédé Allemande c'est 5 850 000 licenciés. Soit 3 fois plus que notre bonne 3F.

APC : Pour terminer, où en sommes-nous sur le plan SECURITE cette année ?

AM : J'ai hâte que la saison se termine et que l'on voit s'il y a du mieux.



Pour dire vrai, j'ai peur que la saison 2010/2011 ne soit pas un grand millésime sur le plan disciplinaire. J'ai pourtant organisé 5 réunions avec des clubs, délégués... Nous avons créé une fiche club

sur le sujet, mais les problèmes continuent. Je ne m'arrêterai pas sur un éventuel échec, il faut continuer à travailler le sujet, je pense d'ailleurs que le PRÉSIDENT de club est le pivot central de la SECURITE. Si un Président de club donne les consignes, elles sont en général suivies d'effet, j'ai pu le constater très souvent. C'est donc vers eux que j'ai l'intention de me tourner en 2011/2012.

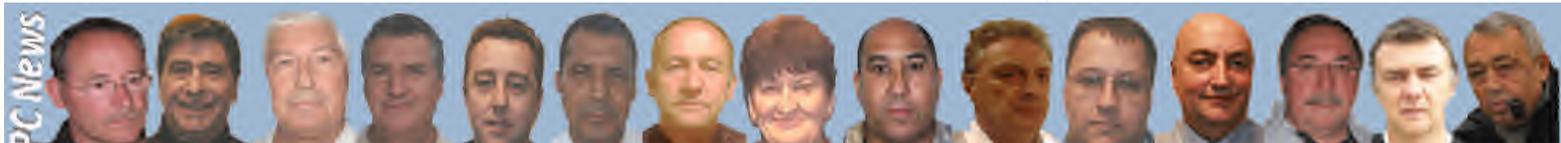
... Un ancien arbitre Président et un ancien Président de club Président délégué, le DR est en équilibre ...

Nous souhaitons bon vent à cet amoureux du grand large et espérons qu'il saura tenir la barre de notre navire. Il a réussi à faire de sorte que l'APC existe malgré les difficultés. Il a su être à la hauteur de sa responsabilité à la tête de la Sportive. Nous pensons sincèrement qu'il restera fidèle à ses idéaux et qu'il fera toujours passer l'intérêt de notre football amateur avant tout le reste.

A plusieurs reprises, il a prouvé que l'animosité ne faisait pas et ne fait toujours pas partie de sa culture. L'idée qu'il se fait du DR et de l'APC est le garant d'un bon travail à venir.

Quant à l'APC, elle saura certainement tirer profit de son expérience et de ses compétences. Beaucoup de chemin depuis 1994, mais la route est encore longue.

Que de sujets à débattre et à solutionner pour que notre foot amateur soit à l'image de ce que nous voulons en faire : une fête permanente sans « trop se prendre la tête »



une chaîne de compétences à votre service